

Séance du 19 février 2026

régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique FLACHER, adjoint aux finances.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
13		12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERTHIER Marcel, M. BONNET-PIRON Maurice, Mme CHOTEL Pascale, M. DREVET Jean-Michel, M. FLACHER Dominique, M. GUILLAUD Sébastien, Mme GUIVIER Laure, Mme MANDON Florence, M. PELLET Philippe, M. PIDOLOT Jean, Mme PIGNEDE Annie, Mme PINEDE Albane, Mme SABATIER Sylvie

Procuration(s) : /

Date de la convocation
13 février 2026

Etai(en)t absent(s) : /

Etai(en)t excusé(s) :

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance : Sylvie SABATIER

et publication du
__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2025

réuni sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025, le 19/02/2026

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	9 339,58
- un excédent reporté de :	307 881,41
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	317 220,99
- un excédent d'investissement de :	101 823,30
- un excédent des restes à réaliser de :	3 317,00
- Soit un excédent de financement de :	105 140,30

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	317 220,99
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	317 220,99
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	101 823,30

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Tramolé

Le Maire DREVET Jean-Michel

